



**PROFESSEUR :**

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
	Traitement de l'image : niv. élémentaire <b>Photoshop</b>	60	ESST – 754722U21E1

**Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :**

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <u>« Indicateurs »</u>	<u>A = 50%</u> <u>NA &lt; 50%</u>	<u>Remarques</u>
Le seuil de réussite sera considéré comme atteint si l'étudiant est capable de présenter différentes réalisations, avec implication de différents éléments saisis ou créés, en respectant les étapes intermédiaires et les techniques de base d'élaboration de l'image numérique, telles que, en particulier : - le périphérique d'acquisition d'image (réglage de la luminosité et du contraste équilibre des couleurs, densité, saturation)	-Transférer des photos d'un périphérique d'acquisition comme un appareil photo vers l'ordinateur. -Développer les images dans Photoshop: balance des blancs, exposition, saturation, bruit, netteté et contraste.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La transformation de l'image</li> </ul>	- Traitement et retouche de 5 photos imposées: suppression d'un élément indésirable (2), correction d'une image sous/sur exposée, changement de couleur d'un élément, noir et blanc.		

**Décision du chargé de cours**

Réussite  Ajournement

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>Remarques</b>
De la qualité technique							
Du soin apporté à la réalisation							
des qualités esthétiques							
de la composition							
du respect des règles de sécurité							

Philippeville, le    /    /

TOTAL                    **/100**

Signature du Professeur